

Toulouse, le 12 Septembre 2011

**Association VELO** pour le développement  
du cyclisme urbain  
5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse  
**Délégation départementale Haute-Garonne  
et régionale Midi-Pyrénées de l'AF3V**  
(Ass. Française des Véloroutes  
et Voie Vertes). J. Savary délégué régional

À M. Pierre IZARD, Président du  
Conseil Général de la Haute-Garonne

**Objet: Demande de maintien du « pont en fer » Lacroix-Falgarde/Pinsaguel  
sur l'Ariège comme un pont réservé exclusivement aux piétons et cyclistes  
(interdit aux véhicules à moteur)**

Monsieur le Président,

L'association Vélo, est la délégation départementale pour la Haute-Garonne, et la délégation régionale pour la région Midi-Pyrénées, de l'AF3V, Association Française pour les Véloroutes et Voies Vertes.

Nous avons appris que le Conseil Général, qui en est le propriétaire actuel, prévoit la démolition du pont métallique sur l'Ariège reliant Lacroix-Falgarde à Pinsaguel. Depuis l'incendie d'une voiture qui a endommagé sa structure, ce pont a été définitivement grillagé pour des raisons de sécurité.

L'association Vélo vous demande de mettre tout en œuvre pour **maintenir le « Pont en Fer Lacroix-Falgarde/Pinsaguel » comme un pont ouvert exclusivement à la circulation des piétons et des cyclistes (interdit aux véhicules à moteur).**

En effet ce pont permet une traversée sécurisée de l'Ariège à pied et à vélo à cet endroit, en évitant le passage sur le pont de la D4 très circulé et dangereux pour les marcheurs et les cyclistes (absence d'aménagement). Cette traversée est la seule possible entre Toulouse et Clermont-le-Fort (18km).

Cette traversée permet de raccorder une voie verte déjà existante sur la rive gauche de l'Ariège à Pinsaguel, à la rive droite de l'Ariège et au parc du Confluent. Elle permet aussi de relier des sentiers de randonnée pédestre.

Cette traversée est un élément-clé du réseau cyclable départemental et du réseau d'itinéraires de randonnée pédestre départemental.

A ce titre elle est, ou devrait être, **inscrite au Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI), au Plan de déplacements urbains de l'agglomération toulousaine (PDU), et au Schéma directeur des itinéraires cyclables de la Haute-Garonne** (en cours de révision).

Cette traversée doit être maintenue, et nous demandons au Conseil Général de s'engager fortement pour la conservation, la rénovation et la pérennité de ce pont.

Vu l'intérêt de ce pont, l'étroitesse de la chaussée, et l'existence du pont routier

de la D4 à 300m de distance, nous vous demandons que le « Pont en fer » soit conservé mais interdit à la circulation des véhicules à moteur.

**Enfin ce « pont en fer » est un élément essentiel d'une boucle touristique pédestre et cyclable entre Portet-sur-Garonne et le parc du Confluent, que l'association Vélo demande aux collectivités locales depuis 2008.**

Cette boucle relierait le futur « Parcours cyclable de la Garonne » à Portet, au parc du Confluent sur l'autre rive de la Garonne, en passant par :

Le pont de Pinsaguel (passerelle à créer) ;

La voie verte existant à Pinsaguel le long de l'Ariège (rive gauche) ;

Le « pont en fer » entre Pinsaguel et Lacroix-Falgarde ;

Des chemins tranquilles en bord de Garonne à Lacroix-Falgarde ;

La RD4 sur 2km (piste cyclable à créer).

Voir le courrier que nous vous avons adressé le 31-08-2008 (en pièce jointe).

Nous renouvelons la demande de construction d'une passerelle piétons-vélos au pont de Pinsaguel sur la Garonne, pour permettre cette boucle touristique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Pour l'Association Vélo

Délégation départementale Haute-Garonne et Délégation régionale  
Midi-Pyrénées de l'AF3V

Le Vice-Président, M. Julien SAVARY (tél. : 05 61 11 87 09)

PJ : Lettre de l'Ass. Vélo à M. P. Izard, président du Conseil Général (31-07-08)

Copie à :

- M. Christophe LAVERTY, Maire de Lacroix-Falgarde.
- M. François-Régis VALETTE, Président de la Communauté d'Agglomération Sud-Est Toulousain (SICOVAL).
- M. Jean-Louis COLL, Maire de Pinsaguel.
- M. Thierry SUAUD, Maire de Portet-sur-Garonne.
- M. André MANDEMENT, Président de la Communauté d'Agglomération du Muretain.
- M. Jean-Michel FABRE, Conseiller Général.
- M. Pierre COHEN, président de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse
- Mme Marie-Hélène CASTELNERAC, présidente du Comité départemental de la randonnée pédestre Haute-Garonne (FFRP).

- M. Michel FONTAYNE, président du Comité départemental de cyclotourisme de la Haute-Garonne (FFCT).
- Mme Pascale LAFONT, Comité de soutien au « Pont en fer » Lacroix-Falgarde.